



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ardèche

## Fiche de poste Enseignant 100% réussite en classe dédoublée de GS, CP, CE1

<b>Contexte et références</b>	La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances utilise tous les leviers internes et externes à l'Education nationale pour accompagner et faire réussir tous les élèves relevant de l'éducation prioritaire tout au long de leur parcours scolaire.
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enseigner dans une classe à effectif dédoublé d'une école située en REP, à temps plein.</li><li>• Garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui par la mise en œuvre une pédagogie adaptée à la classe dédoublée.</li><li>• Participer aux travaux des conseils de cycle et de maitres ainsi qu'aux temps de travail prévus par les projets de réseaux.</li><li>• Participer activement au développement du lien de co-éducation avec les familles.</li></ul>
<b>Compétences attendues</b>	Toutes les compétences que les professeurs des écoles doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier ( <a href="#">Bulletin officiel du 25 juillet 2013</a> ) et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir travailler en équipe.</li><li>• Savoir travailler avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.</li><li>• Inscrire son action dans une perspective de co-éducation.</li><li>• Actualiser régulièrement ses connaissances, notamment en pédagogie et didactique en s'engageant dans une démarche d'autoformation en cohérence avec le dispositif de formation mis en œuvre.</li><li>• Disposer de bonnes connaissances des problématiques et des textes relatifs à l'Education prioritaire et des différents dispositifs d'aide.</li><li>• Disposer de capacités d'adaptation, d'écoute et de communication.</li><li>• Savoir adapter son enseignement à un groupe restreint d'élèves.</li></ul>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Posséder une expérience d'au moins trois ans d'enseignement.</li><li>• Posséder une expérience en GS, CP ou CE1.</li><li>• Posséder une expérience d'enseignement en éducation prioritaire ou faire preuve d'une bonne connaissance des écoles en REP.</li></ul>
<b>Modalités</b>	Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae, doivent être transmis pour <b>le 26 mars 2024</b> . Le dossier sera adressé au Pôle 1 <sup>er</sup> degré sous couvert et avis de l'IEN de circonscription, à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale. Après un examen des dossiers, les candidats retenus seront reçus à la DSDEN pour un entretien. <b>Les commissions auront lieu le 3 avril 2024.</b>